



## **AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE**

### **Marché de travaux**

#### **IDENTIFICATION POUVOIR ADJUDICATEUR**

**COMMUNE de SAÏX**

**Monsieur le Maire**

**Hôtel de VILLE- 2 place JEAN JAURES - 81 710 SAÏX [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr)**

**Tél : 05 -63-74-71-76 Télécopie : 05-63-71-10-74**

**courriel : [affairesgenerales@ville-saix.fr](mailto:affairesgenerales@ville-saix.fr)**

#### **OBJET DU MARCHÉ**

**TRAVAUX EXTENSION RESEAUX HUMIDES VOIE CONTOURNEMENT**

#### **PRESTATION DIVISEE EN LOTS :**

Prestation divisée en 2 lots, possibilité de présenter une offre sur un ou deux lots. L'Entreprise soumissionnaire **devra se rendre obligatoirement sur le site avant la remise de son offre** afin d'apprécier les difficultés éventuelles et le quantitatif, concernant les travaux. Un rendez-vous sera pris avec la collectivité, pour visite des sites.

Lot 1 : EXTENSION RESEAUX zone « ECOLE » : réseaux pluvial et assainissement, environ 40 mètres

Lot 2 : EXTENSION RESEAUX zone « ATELIERS » : réseaux pluvial, assainissement et potable environ 35 mètres

#### **DELAIS D'EXECUTION :**

2 mois

#### **MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT**

Financement par ressources propres/comptes /paiement par mandat administratif/délai global de paiement : 30 jours à compter de la date de réception des factures/ intérêts moratoires : taux légal augmenté de 2 points

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera conclu soit avec une entreprise unique soit avec un groupement d'entreprises solidaires

Une même entreprise ne pourra présenter une offre qu'à un seul titre, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement.

## PROCEDURE DE PASSATION

Marché à procédure adaptée art 28 du Code des Marchés Publics

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les entreprises ayant présenté une offre.

## CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Capacités professionnelles, techniques et financières adaptées à l'objet du marché (voir Règlement de la consultation)

## CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- **NIVEAU DE PRIX (60%)**
- **VALEUR TECHNIQUE ( 40% ):** capacité et compétence de l'équipe, personnes et moyens affectés à l'opération, organisation de l'équipe, références dans des prestations similaires , qualité papier, normes ISO, label Engagement sur des délais de livraison après validation .....

## RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Un dossier est remis gratuitement à chaque candidat suite à une demande écrite par courrier, fax ou mail

Dossier à retirer au secrétariat de la VILLE de SAÏX - 2 place JEAN JAURES  
81 710 SAÏX horaires ouverture mairie 9H -12H et 16H - 19 H du lundi au vendredi  
Téléphone 05.63.74.71.76 - FAX 05.63.71.10.74

Courriel : [affairesgenerales@ville-saix.fr](mailto:affairesgenerales@ville-saix.fr)

Ils sont envoyés

- ❖ sous format papier par voie postale
- ❖ **Les candidats qui le souhaitent peuvent télécharger les documents du dossier de consultation par voie électronique**  
via le site de la VILLE : [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr) (pages marchés publics) ou le site de l'association des maires du TARN [www.maires81.asso.fr](http://www.maires81.asso.fr)

## DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

**Les dossiers devront parvenir par voie postale en recommandé ou déposé en mairie contre récépissé à La mairie, 2 place Jean JAURES 81710 SAÏX**

**Les offres électroniques ne sont pas acceptées**

**AVANT LE VENDREDI 11 FEVRIER 2011 à 12H**

L'enveloppe extérieure portera la mention

**TRAVAUX EXTENSION DE RESEAUX**

**NE PAS OUVRIR**

Les candidatures et les offres sont entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire : l'euro

**DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**DATE ENVOI A LA PUBLICATION**

**Le 14/01/2011**

- SITE DE LA VILLE : [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr)
- SITE INTERNET ASSOCIATION DES MAIRES DU TARN [www.maires81.asso.fr](http://www.maires81.asso.fr)
- Affichage en mairie

**AUTRES  
RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent adresser un courrier, une télécopie ou un courriel à la mairie de SAÏX secrétariat de la mairie – 2 place JEAN JAURES 81 710 SAÏX horaires Téléphone 05.63.74.71.76-FAX 05.63.71.10.74 Courriel : [affairesgenerales@ville-saix.fr](mailto:affairesgenerales@ville-saix.fr)

Ils devront faire parvenir cette demande au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors adressée par écrit à tous les candidats ayant déjà retiré le dossier 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**PRECISIONS CONCERNANT LES VOIES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE  
68 rue RAYMOND IV -31000TOULOUSE

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal ADMINISTRATIF DE TOULOUSE. La juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans un délai de 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée : article R421-1 du code de la justice administrative.

Le recours en référé pré- contractuel est possible dans les conditions définies à l'article L 551-1 de ce même code, jusqu'à la signature du marché.